



Fédération Française de Cyclotourisme  
 LIGUE REGIONALE LANGUEDOC/ROUSSILLON  
 1039 rue Georges Méliès cs37093 –34967 MONTPELLIER cedex 2  
 Président Jean Paul BONIN - 06 70 31 51 84  
 Site de la ligue : languedoc-roussillon.ffct.org



### Convocation

**Assemblée Générale de l'exercice 2016 Ligue Languedoc/Roussillon de Cyclotourisme,  
 suivie du vote à la dernière A.G de Ligue.**

**Ensuite : les présidents de clubs ou leurs représentants, voteront pour :**

- **la Convention de fusion (statuts et règlement intérieur) et**
- **Félection des membres du Comité Directeur du COREG (Comité régional cyclotourisme Occitanie), enfin**
- **Félection des censeurs aux comptes.**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de la Ligue Languedoc/Roussillon**

**Les Présidents des Codeps et les membres du Comité Directeur.**

Vous êtes invité (e) à participer à l'Assemblée Générale de la Ligue Languedoc/Roussillon de Cyclotourisme suivie des votes au COREG Occitanie, qui se tiendra le :

**Dimanche 27 Novembre 2016 - Halle Claude Nougaro à BRAM (Aude)**

#### Accueil

**8h30** Remise des documents de vote et tickets repas (pour ceux qui auront réservé le déjeuner).

**9h00** **Ouverture de l'A.G de Ligue L/R par le Président Jean Paul Bonin**

**11h00** **Opérations de vote Ligue L/R et COREG Occitanie**

**11h30** **Clôture de l'A.G de Ligue.**

**11h45** **Apéritif sur place (Halle Claude Nougaro)**

**12h30** **Repas : espace associatif (proche)**

#### Important

**Chaque club, selon son effectif 2016 compte un nombre de voix (de 1 à 8 dans notre Ligue), si le quorum (50% +1 voix) n'était pas atteint (présence + procurations), une AG extraordinaire se substituerait à l'A.G ordinaire et se tiendrait dans la foulée, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le quorum.**

**Cette procédure nous est demandée par la FFCT pour ne pas remettre en cause les élections au COREG.**

*Cette procédure légale, mais exceptionnelle alourdirait les travaux de cette dernière A.G de Ligue, d'où l'importance de votre présence ou, sinon de vos votes par procuration.*

Les modalités vous seront rappelées et détaillées dans un document annexe.

#### Ordre du jour

Accueil par le Président Jean Paul BONIN

Présentation des invités

**Appel aux volontaires (2 groupes) pour le dépouillement des**

- votes à l'AG de Ligue
- votes à la Convention de Fusion et des Candidats au COREG Occitanie

Présentation succincte des différents rapports.

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Intervention des censeurs aux comptes
- Remise des récompenses du challenge de France régional

#### IMPORTANT

Comme cela a été fait en 2016, le bulletin de Ligue vous sera transmis par courrier électronique.

- Une semaine avant l'A.G vous recevrez le bilan financier.
- Le nombre de voix par club, calculé, en fonction de l'effectif 2016 (données FFCT)

**Vous recevrez, également par courrier électronique dans les prochains jours**

- La carte de vote en séance avec les pouvoirs (**très important**)
- Une fiche pour l'envoi des questions écrites (à retourner au Président avant le 20 novembre).
- **L'imprimé de réservation pour le repas.**

Le jour de l'A.G lors de la signature de la feuille de présence :

- Les enveloppes et bulletins de vote, correspondant au nombre de voix dont dispose votre association.
- Vous remettrez également, les pouvoirs qui vous auront été transmis par d'autres présidents de clubs.

**Rappel**

Tous les licenciés de la Ligue Régionale peuvent assister à l'A.G. Seuls ont droit de vote les représentants des clubs affiliés à la FFCT en 2016 et les représentants officiels départementaux des licenciés à titre individuel.

**Les Présidents de Codeps ou leurs délégués devront recevoir les clubs, et s'occuper de la signature des listes. Même opération au moment des votes. Merci**

**Informations importantes**

**AG constitutive du COREG Occitanie**

**Après le repas, les membres du COREG que vous aurez élus se rendront à Balma (Haute Garonne) pour rejoindre l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUVE du COREG Occitanie, qui se tient à Balma à 15h30.**

**Cette A.G aura pour mission principale, d'élire le président du COREG et son bureau.**

**Les personnes souhaitant y assister, sont également invitées à rejoindre Balma.**

**(1/2 heure de route depuis Bram).**

**Déplacement à BRAM**

**Compte tenu du nombre restreint de "clients" pour les bus en 2015 et le coût élevé resté à charge pour la Ligue et aussi l'organisation "à la carte" de la journée du 27/11, la Ligue ne propose pas de bus pour se rendre à Bram.**

**Distances des grandes villes de la Ligue pour rejoindre BRAM (presque exclusivement par autoroute)**

- Perpignan Bram = 138 kms
- Narbonne Bram = 86 kms
- Montpellier Bram = 178 kms
- Nîmes Bram = 220 kms

**Nos excuses pour les clubs de Lozère (toujours fidèles !) mais plus éloignés : 314 kms depuis Mende.**

Fait à Montpellier le 28 octobre 2016

Le Président  
Jean Paul BONIN

